

Rénovation réhabilitation du centre Léo Lagrange Consultation des Séméacais : du 28 juillet au 19 août

Voici les 4 projets qui ont été sélectionnés avec la présentation du visuel et les plans généraux.

Projet 1 : AGS architecture

Projet 2 : Cabinet Laffitte

Projet 3 : BASALT architecture

Projet 4 : Cabinet Peytavin /Claveau De Lima

Les critères : Ces projets feront l'objet d'une analyse sur la base des critères suivants :

1. Valeur technique 60% (note sur 60)

- Parti-pris architectural, fonctionnement et modularité pour 20%,
- Performance énergétique, qualité des principes constructifs et durabilité pour 20%,
- Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle pour 10%,
- Cohérence du planning d'opération, optimisation de la durée des travaux pour 10%.

2. Prix des prestations (honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre) : 40%



Votre avis nous intéresse s'agissant de votre perception tant au niveau esthétique que fonctionnel.

Ce cahier est à votre disposition pour exprimer votre préférence et vos remarques.
A l'automne, et après analyse, l'offre la plus avantageuse sera retenue, qui fera l'objet d'éventuelles adaptations.

Merci de votre participation, Philippe Baubay, Maire de Séméac.

